

## **Emigration internationale et pauvreté au Burkina Faso : Qui reste, qui part et qui retourne ?**

Zourkaléini Younoussi, Ph.D  
Université de Ouagadougou  
Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)  
03 BP 7118 Ouagadougou 03  
Burkina Faso  
Tél : + 226 50 30 25 58/59  
Email : [yzourkqleini@issp.bf](mailto:yzourkqleini@issp.bf)

### Résumé

A partir des données d'une enquête nationale, réalisée au Burkina Faso en 2000, sur «migrations et insertion urbaine » nous tentons de mettre en évidence l'interaction entre pauvreté et migration internationale. La pauvreté sera mesurée par un indice composite construit sur la base des biens possédés par le ménage et les caractéristiques de l'habitat. Le migrant international est celui qui a déjà résidé ou qui réside hors du Burkina Faso au moment de l'enquête. Nous distinguons les ménages sans migrants de ceux ayant des migrants de retour et/ou des émigrants. Les non migrants, les migrants et les migrants de retour se distinguent par le niveau d'instruction atteint, l'âge, la situation matrimoniale et la catégorie socioprofessionnelle. Si les ménages sans migrants ne semblent pas être les plus pauvres les ménages qui regroupent en leur sein des immigrants, des émigrants de retour et des émigrants semblent être les plus aisés.

## **Emigration internationale et pauvreté au Burkina Faso : Qui reste, qui part et qui retourne ?**

### *1) Introduction*

En Afrique, les années 1990 ont été marquées par une forte accélération des flux de personnes qui quittent leurs foyers vers des zones de destination interne ou externe à leurs propres pays. Cela peut s'inscrire entre autres dans une perspective de migrations temporaires ou d'installation, migrations forcées ou délibérées, migrations masculines ou féminines. Les types de migrations comme les causes manifestes ou sous-jacentes de ce phénomène sont multiples et multiformes. Elles couvrent une gamme aussi vaste que le simple plaisir de vivre et de s'épanouir dans le pays de son choix, les guerres entre pays, les conflits internes, les violences sociales, la répression et la persécution liées à des raisons politiques ou encore la quête d'un emploi et de meilleures conditions de vie (Koné, 2004).

Le phénomène est global et complexe mais sa dimension économique est particulièrement patente. En effet, la pauvreté endémique, le chômage structurel, les conditions de survie de plus en plus difficiles en Afrique, particulièrement aggravées par les conséquences des programmes d'ajustement structurel (PAS), ont sensiblement augmenté les flux des personnes obligées de quitter leurs pays d'origine pour chercher un emploi dans un autre pays.

L'importance de la migration internationale au Burkina Faso est depuis longtemps très connue. Cependant, cet univers de la migration internationale du Burkina Faso est surtout un univers ivoiro-burkinabé. Cette prédominance des migrations vers la Côte d'Ivoire trouve ses racines dans l'histoire coloniale et le développement des productions agricoles et industrielles ivoiriennes qui par la suite a permis d'assurer la relève. Ainsi, avant l'indépendance la part des migrations vers la Côte d'Ivoire dans l'émigration internationale totale qui est estimée à 18,9% passe à 56,6% au lendemain de l'indépendance puis à 74,4% en 1975 pour se stabiliser au tour de 90% depuis le milieu des années 1980 (Somé, 1991).

La prédominance des migrations du Burkina Faso vers le milieu rural de la Côte d'Ivoire où les migrants servent dans des plantations laissait conclure certains auteurs que leur profil se résume à un jeune homme célibataire sans expérience professionnelle et qui n'a que sa détermination, un peu de goût du risque et surtout de la force physique à vendre (Somé, 1991 ; Fall, 2003). Cependant, aujourd'hui on peut se demander, d'une part, si le Burkina Faso reste en retrait des tendances actuelles de la sous région qui semblent suggérer une augmentation de la migration féminine autonome ; d'autre part, si la dégradation des conditions de travail dans les plantations ivoiriennes qui soutiennent l'émigration internationale rurale-rurale des Burkinabé n'entraîne pas aujourd'hui une diversification des destinations et du profil des migrants.

Il a été dit et répété que le Burkina Faso est un pays pauvre aux conditions climatiques et géographiques très défavorables. Il produit à peine suffisamment pour nourrir ses habitants et reste l'un des pays les plus pauvres du monde (il est par exemple classé à la 173<sup>ème</sup> position sur 174 selon l'indicateur du développement humain du PNUD). La pauvreté touche la moitié de la population mais elle est essentiellement rurale et plus accentuées chez les agriculteurs vivriers (INSD, 2003). Dans un tel contexte il ressort des résultats des différentes enquêtes que la raison principale du motif de départ du pays est la recherche de travail salarié qui permet de se faire de l'argent nécessaire à la satisfaction des besoins essentiels, en particulier, pour acheter la nourriture (Coulibaly et al. 1980 ; Lindqvist et al. 1993 ; Mathieu, 1994 ; Cordell et al., 1996). Cependant, les ménages gardent un équilibre précaire entre la nécessité de maintenir sur place un

minimum de la force de travail et celle de laisser partir pour une période déterminée certains de ses membres valides pour générer sur place des revenus.

La présente étude ne traite ni des migrations saisonnières à l'intérieur du pays (exode rural), ni des migrations forcées subséquentes à l'explosion de conflits armés (réfugiés et déplacés), ni des causes de la migration. Son champ est délibérément circonscrit à la migration à partir ou vers le Burkina Faso et vise à apprécier les interactions entre pauvreté et migration internationale.

Il s'agira de vérifier, à partir des données de l'enquête nationale, menée en 2000, sur « migrations, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso », si la pauvreté limite les mouvements vers l'extérieur et si la migration internationale permet de lutter contre la pauvreté. En effet, l'extrême pauvreté peut constituer un frein aux migrations internationales car les déplacements vers l'extérieur nécessitent souvent des capacités financières importantes.

Aussi, lorsque la migration internationale finie par être une réalité grâce aux efforts individuels et/ou au concours de la famille élargie, souvent, les émigrés maintiennent des liens avec leurs parents restés sur place car, ainsi, ils savent au moins qu'ils pourraient retourner chez eux si les choses tournaient mal dans leur pays d'accueil ou tout simplement s'ils décident d'y mettre volontairement fin à l'épisode pour des raisons diverses. Une fois installés, pour les émigrés qui trouvent du travail, ces liens se manifestent le plus souvent par l'envoi d'argent pour un investissement individuel (la construction de maisons de qualité (latrines aménagées, carrelage et/ou ciment du sol.), l'achat de biens) ou collectif (construction d'école, de centre de santé, de forage, etc.) ou pour soutenir le groupe familial resté sur place et parfois un retour définitif après accumulation d'expérience et de capital financier. Qui sont alors ceux qui ne partent pas ? Ceux qui partent pour revenir ? Ceux qui partent pour ne plus revenir ? Dans un cas comme dans l'autre quelles sont les conséquences sur le niveau de pauvreté du ménage ?

## *2) Relation entre migration et pauvreté*

La pauvreté est un concept multidimensionnel incluant des éléments se rapportant à la fois à l'économie, au social et au politique. Elle est généralement considérée comme étant absolue ou relative et est associée au manque de revenu ou certaines formes d'incapacité. Elle peut être chronique ou temporaire et est souvent associée aux inégalités, à la vulnérabilité et à l'exclusion sociale. Ainsi, toute méthode utilisée pour la mesurer ne peut tenir compte à la fois de ses multiples dimensions et types.

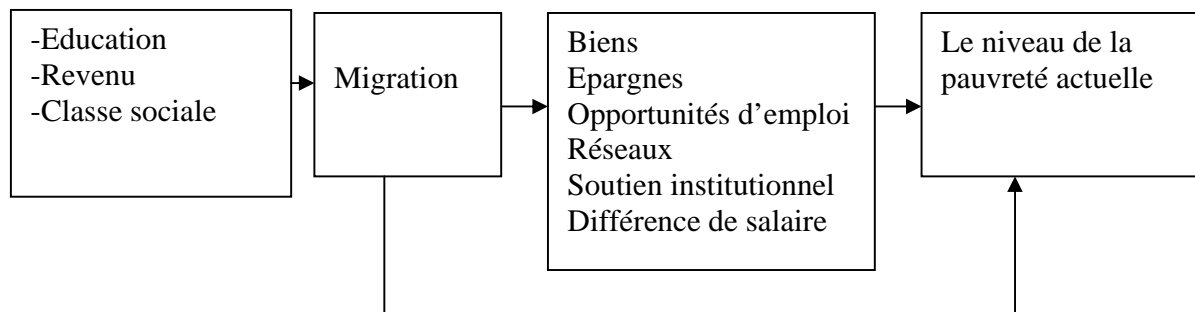
Certains s'accordent à dire que la relation entre migration et pauvreté n'est pas unidirectionnelle et qu'il va falloir l'examiner dans les deux directions (Sabates-Wheeler et al. 2005). Les données transversales qui souvent manquent les informations sur la situation des individus avant leur migration, ne permettent donc de prendre en compte la causalité inverse entre la migration et la pauvreté. Il y a très peu d'études empiriques qui ont pu tenir compte de cet aspect (Kennan et Walker, 2003 ; McKenzie et Rapoport, 2004 ; Sabates, 2005).

Par contre les moins pessimistes pensent que la relation peut juste être considérée comme une relation non linéaire : d'abord la misère totale empêcherait de faire face au coût de la migration, ensuite elle est rendue possible lorsqu'on dépasse ce stade, et enfin elle n'a plus raison d'être lorsqu'on se sent suffisamment riche (Adams, 1993). Cependant d'autres pensent que le niveau de vie n'agit pas de manière très indépendante puisqu'il interagit avec d'autres déterminants de la migration comme le capital humain et les réseaux sociaux (Lucas 1997). Ainsi, la relation est perçue comme étant plus complexe.

Les synthèses des travaux abordant les relations entre la pauvreté et les migrations (de Haan 1999; Skeldon 2002; Waddington et Sabates-Wheeler 2004; Sabates-Wheeler, Sabates et Castaldo 2005) reconnaissent la difficulté à généraliser les conclusions des études consacrées à

cette question, tant les interactions entre les deux phénomènes sont dépendantes du contexte et du moment de l'observation. Les raisons substantielles à cette diversité ont bien sûr à voir avec la singularité des lieux et des sociétés concernées mais il apparaît tout aussi nettement que l'on se heurte à de sérieux obstacles statistiques et conceptuels (Delaunay, 2007). La difficulté de distinguer la cause de l'effet (endogénéité), l'auto-sélection de la décision migratoire, l'hétérogénéité des stratégies migratoire, et l'existence des facteurs non observables dont la modélisation ne peut directement tenir compte sont autant d'éléments que l'on retrouve dans la littérature (Borjas, 1980, 1991 ; Chiswick, 1986 ; Lucas, 1997) ; Chiswick (1999) ; Tunali 2000). Sabates-Wheeler et al. (2005) rapportent que les interrelations entre migration et pauvreté peuvent être analysées d'une part en termes de facteurs qui médient les effets de la migration sur la pauvreté et d'autre part le rôle de la migration comme un facteur médiateurs. Le concept médiateur réfère aux canaux ou aux mécanismes par lesquels les facteurs agissent. Par exemple l'accumulation des biens a un effet important sur la réduction de la pauvreté (Braham, 1995 ; Dercon, 1996). Ainsi, si c'est grâce à la migration que les migrants ont eu à accumuler plus de biens que les non migrants alors ceux-ci médient l'effet de la migration sur la pauvreté. Par exemple, les migrants qui ont l'intention de retourner peuvent investir plus dans les biens productifs (maison à mettre en location, parcelles, véhicules de transport) dans leur région d'origine. Cependant, on peut se poser la question de savoir si ces canaux peuvent s'étendre à tous les catégories de migrants ? La réponse est probablement non. La transmission de l'effet de la migration sur la pauvreté peut dépendre entre autres du statut migratoire (légal ou illégal) et du lieu de destination (plus ou moins d'opportunités).

*Schéma 1 : La double médiation : La migration comme médiateur et les facteurs qui peuvent médier l'effet de la migration sur la pauvreté*



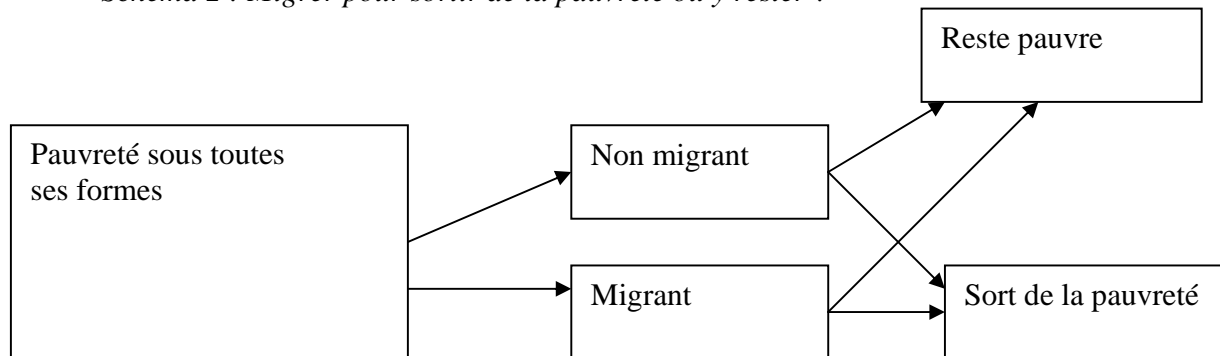
Par ailleurs, la migration pourrait être comme le mécanisme par lequel les facteurs comme l'éducation, le revenu ou la classe sociale agissent sur la pauvreté. Par exemple, un individu d'un niveau d'éducation assez élevé pourrait être considéré comme étant plus disposé à utiliser la migration comme un moyen d'améliorer son revenu. Dans ce cas, l'effet de l'éducation est transmis à travers la migration. Mais est-ce que ce mécanisme peut être le passage obligatoire pour tous les individus de haut niveau ? La réponse est loin d'être sans équivoque. Se déplacer d'un endroit à l'autre à des coûts économiques et sociaux et requiert non seulement un certain niveau de capital humain mais aussi physique, social et économique. Ainsi la possibilité de migrer n'est pas donnée de manière isolée à tout individu et à tout âge. Les pauvres ne sont pas homogènes mais se distinguent par des voix complexes et variées. Les raisons de cette hétérogénéité sont entre autres l'accès aux ressources et leur contrôle, la spécificité du contexte économique et social et la particularité des formes d'exclusion et de vulnérabilités qu'ils ont connu durant leur parcours de vie (Banque Mondiale, 2006). C'est tout cela qui explique le type de stratégie de

survie qui s'offre à eux, les décisions qu'ils sont capable de prendre et les actions qu'ils peuvent suivre.

En effet, la migration peut être perçue à la fois comme cause et conséquence de la pauvreté chronique du migrant lui-même mais aussi de ses dépendants. Ainsi, il n'existe pas de facteurs particuliers qui cause la migration et qui se traduit par des conséquences particulières. Il est difficile, et il ne semble pas être particulièrement nécessaire d'essayer de séparer causes et conséquences de la migration du moment où elle n'est pas seulement la conséquence d'une inégale répartition des ressources économiques. Ces inégalités pourraient être la conséquence de causes naturelles, comme, par exemple, les différences naturelles entre les potentialités économiques des régions. En outre, la migration est en elle-même une cause des inégalités dans la mesure où elle sert à reproduire les conditions qui aggravent ces inégalités.

C'est pourquoi, Kothari (2002) souligne que l'analyse de la relation entre la pauvreté et la migration requiert une meilleure compréhension du processus par lequel le pauvre devient chroniquement pauvre soit comme résultat de sa migration ou non. Ainsi, si l'on peut migrer pour sortir de la pauvreté ou rester parce qu'on ne se sent pas pauvre, on peut aussi migrer et demeurer pauvre et/ou aggraver le niveau de pauvreté de ses dépendants (vois schéma ci-dessous).

*Schéma 2 : Migrer pour sortir de la pauvreté ou y rester ?*



*Source : Kothari U. (2002)*

*Migrer et demeurer pauvre :* Ce n'est pas toujours que la migration répond aux attentes du migrant ou de sa famille qui à organiser son départ. Très souvent, les informations reçues des anciens migrants, de retour ou non, à partir desquels les nouveaux prétendants se basent pour organiser leur migration ne correspondent pas à la réalité qu'ils avaient vécue ou celle qu'ils sont en train de vivre. Le nouveau migrant qui n'avait que des illusions sur son lieu de destination, une fois en face des réalités du terrain, se retrouvent désespérer devant l'impossibilité de se trouver un logement encore moins un emploi qui puisse lui généré des ressources. A cela s'ajoute la nostalgie du milieu familial dont il vient de quitter et qui peut le rendre encore plus vulnérable. Au fur et à mesure que ses réserves en provenance du lieu de départ s'épuisent il devient de plus en plus socialement, politiquement et économiquement vulnérable (Banque Mondiale, 2006). Dans ce contexte, la migration fait passer l'individu d'une situation de pauvreté à l'autre. Cependant, s'il parvient à développer des stratégies de survie pour y rester, même si lui-même n'améliore pas ses conditions de vie ou de celles de son ménage d'origine sa descendance peut bénéficier des biens faits de ce déplacement. Par exemple, si les conditions d'accès à l'éducation sont meilleures que son lieu d'origine ses enfants peuvent avoir plus de chances d'être scolarisés qu'en l'absence de son déplacement.

*Rester et demeurer pauvres :* En l'absence de compensation du manque que son absence crée dans son lieu d'origine la migration peut contribuer à aggraver le niveau de pauvreté des autres

membres du ménage restés sur place. Ceux qui sont restés dans les ménages où certains ont migré peuvent devenir plus vulnérables en l'absence d'envoi régulier et suffisant de la part des migrants. C'est par exemple le cas des parents qui faute de migration ne bénéficient plus ou peu du soutien de ceux dont ils étaient à la charge avant leur départ. Par ailleurs le départ des hommes valides peut entraîner à la fois un manque de disponibilité de main-d'œuvre et une réduction de la production alimentaire. La migration devient un facteur d'insécurité alimentaire et non une chance d'améliorer les conditions de vie des populations restées sur place. A l'opposé une réussite de la migration peut avoir des effets négatifs sur les ménages sans migrants. Ces ménages peuvent se trouver en situation de marginalisation ou de stress par les changements économiques et sociaux qui s'opèrent dans leur environnement immédiat grâce aux investissements et réalisations liées à l'apport des migrants (Kothari, 2002). Mais ce n'est souvent pas le cas en Afrique où l'esprit de solidarité demeure malgré les difficultés économiques auxquelles les familles font face. Les investissements peuvent être collectifs et servir à toute la communauté restée sur place.

*Rester et sortir de la pauvreté* : Rester sur place peut être une bonne décision stratégique qui améliore le niveau de vie. C'est particulièrement le cas où l'environnement économique local change grâce aux investissements directs et indirects et les politiques de développement. Par ailleurs, les migrants peuvent être considérés comme les acteurs de l'amélioration des conditions de vie de leur famille. Et par extension, ils peuvent aussi être considérés comme des acteurs du développement local. En effet, en aidant leur propre famille, ils améliorent dans une certaine mesure les conditions de vie des autres membres de la communauté. En effet, dans un contexte de pauvreté donnée, il est légitime de se demander quel peut être le rôle des personnes ayant quitté le pays.

De la même manière on peut croire que les migrants qui reviennent s'installer au pays sont en général ceux qui ont pu accumuler une somme spécifique d'argent, un capital de savoir faire et qu'ils souhaitent mettre au profit de leur communauté d'origine pour la soustraire de la pauvreté. Cela même qui reviennent s'installer définitivement dans leur milieu d'origine sans l'épargne nécessaire ont acquis une certaine expérience de la vie et/ou un capital humain qui peuvent les amener à changer de comportement pour une meilleure participation aux différentes stratégies de survie que peuvent développer leur ménage où la communauté toute entière. Dans les mêmes conditions ceux qui rentrent dans le pays pour y rester définitivement peuvent être munis d'un capital humain qui leur permet d'être compétitifs sur le marché de travail afin de soustraire leur famille de la pauvreté.

Tout cela revient à admettre que la migration n'est pas plus facile à concevoir et définir que la pauvreté. Pour savoir si la migration soulage ou non la pauvreté on est donc confronté à des contraintes de tout genre.

La tâche à laquelle s'est attelée la présente étude est de chercher à surmonter ces limitations, ou les contourner, dans une mesure qui reste modeste, en exploitant la qualité des données d'une enquête nationale réalisée en 2000 au Burkina Faso, pays sahélien, classé parmi les plus pauvres du monde. Dans cette perspective, bien que succès et échec se succèdent à la suite d'une migration et que malgré tout, le but recherché à la suite d'une migration est l'amélioration de ses conditions de vie et de celles de ses proches, nous faisons l'hypothèse que ces migrations permettent d'améliorer les conditions de vie des ménages. Grâce aux relations qu'ils entretiennent avec la famille, les migrants maximisent les revenus du ménage et par-là même leurs conditions de vie. Cela se traduirait entre autres par la construction de maisons de qualité (tôle, crépis, latrines aménagées, carrelage, groupe électrogène, panneaux solaires...), le paiement des frais scolaires.

### 3) *Données et méthodes*

#### 3.1) *Données*

L'étude utilise les données de l'enquête nationale, menée en 2000, sur « migrations, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso ». Cette enquête comporte deux types de questionnaires : ménage et biographique<sup>1</sup> (homme et femme). Au delà des caractéristiques des membres du ménage et de l'habitat, le questionnaire ménage prend en compte les caractéristiques (sexe, lien de parenté avec le chef, âge, date de départ, pays de destination, état matrimonial au départ, activité et niveau d'instruction au départ) de toutes les personnes (émigrées) qui résidaient dans le ménage et qui sont parties directement à l'étranger et ne sont plus rentrées définitivement jusqu'à la date de l'enquête. Par ailleurs, ce questionnaire fournit des informations détaillées sur les caractéristiques du logement (nature du sol, mur, toit et accès à l'eau, l'électricité etc.) et des biens (radio, télévision, réfrigérateur, etc.) du ménage.

Le questionnaire biographique (homme ou femme) dans son volet mobilité résidentielle permet d'identifier les personnes qui avaient séjournées à l'étranger au moins une fois dans leur vie avant de se retrouver dans leur lieu de résidence (à l'intérieur du Burkina) au moment de l'enquête. Les différents volets (origine sociale, histoire matrimonial et d'activités) permettent de renseigner davantage les caractéristiques individuelles des migrants et des non migrants. Au total, 8647 biographies migratoires ont été recueillies auprès de 3517 ménages. Cette base de données constitue une source unique et originale pour l'étude des facteurs associés à la migration. Toutefois, comme toute enquête rétrospective elle ne peut se soustraire à des biais de sélection du fait de la survie (ou de la sédentarisation) des individus. Non seulement l'observation des émigrants et des immigrants est sélective, mais la migration de retour (émigration suivie de retour avant la date de l'enquête) est aussi sélective. Dès lors, les données ne peuvent donner une mesure exacte de l'immigration vers le pays ou de l'émigration internationale de retour.

#### 3.2) *Méthodes d'analyse*

Pour comprendre le rôle de la migration/non migration sur la pauvreté il est nécessaire d'explorer d'abord les caractéristiques de ceux qui migrent et ceux qui restent, ensuite de celles des ménages qui peuvent y faire recours à la stratégie ou non, et enfin, les implications sur la réduction ou la maintenance de la pauvreté.

Les caractéristiques (le niveau d'éducation atteint, l'état matrimonial, catégorie socioprofessionnelle) des migrants de retour, des immigrants et des non migrants sont celles du moment de l'enquête. Celles des émigrants se rapportent à celles acquises au moment de leur départ du pays vers l'extérieur. Dans le premier cas ce choix se justifie d'une part par le fait que la situation à l'arrivée pourrait être à l'origine du départ d'autre par le fait que l'objectif de notre étude n'est pas de mettre en évidence les raisons de départ mais ce qui distinguent les migrants de retour des non migrants une fois sur place.

La migration internationale est définie comme une entrée (ou une sortie), à partir de 12 ans<sup>2</sup>, dans le (du) pays pour une durée d'au moins une année. Nous distinguons trois catégories de migrants internationaux :

---

<sup>1</sup> L'enquête biographique est une enquête par strate (région agro-climatique) avec un tirage à plusieurs degrés : d'abord le village à l'intérieur de la strate, ensuite le ménage à l'intérieur du village et enfin la population âgée de 15-64 ans à l'intérieur du ménage avec une probabilité inégale de tirage de la population d'âge compris entre 15 et 25 ans (une personne sur deux contre tous les individus d'âge supérieur à 25 ans).

<sup>2</sup> Toutes les migrations entamées et achevées avant 12 ans sont ignorées dans cette étude.

- Emigrants : ceux qui sont sortis du pays, à 12 ans ou plus, et qui ne sont plus revenus jusqu'à la date de l'enquête;
- Emigrants de retour<sup>3</sup> (simple ou multiple): ceux qui résidaient dans le pays à 12 ans et qui par la suite ont effectué un ou plusieurs allers-retours vers l'extérieur;
- Immigrants: ceux qui résidaient hors du pays à 12 ans ou plus et qui par la suite font une première ou plusieurs entrées-sorties.

L'identification de ces types de migrants au sein des ménages a permis de classer chacun des ménages dans un des huit groupes : 1) sans migrant ; 2) émigrants ; 3) immigrants ; 4) émigrants de retour ; 5) émigrants et immigrants ; 6) émigrants et émigrants de retour ; 7) immigrants et émigrants de retour ; 8) émigrants, émigrants de retour et immigrants. Par la suite, la première modalité a été regroupée en plusieurs sous modalités pour tenir compte du nombre d'actifs dans le ménage. Cette classification nous permet de faire la distinction entre les ménages qui sont sans migrant par ce qu'ils ne disposent du potentiel de ceux qui ont fait le choix délibéré de ne pas envoyer un des leurs vers une destination étrangère.

Les actifs du ménage sont ceux d'âge compris entre 15 et 64 ans indépendamment du sexe ou du statut d'occupation. Nous en déduisons un rapport de dépendance qui mesure la charge que constitue la population inactive pour les actifs. Nous supposons donc que les tranches extrêmes ne sont pas potentiellement productives sur le plan économique. Ainsi nous rapportons la population considérée comme inactive composée des jeunes (moins de 15 ans) et des vieux (plus de 64 ans) à la population active composée essentiellement des adultes (15-64 ans).

Afin d'évaluer le lien entre fréquentation scolaire et pauvreté du ménage, pour chaque ménage nous avons calculé, à la date de l'enquête, les rapports entre les populations célibataires (ensemble, fille et garçon) d'âge primaire (6-12 ans) ou secondaire (13-19 ans) qui fréquentent à celles de l'ensemble des groupes d'âge correspondant. Par sexe et/ou l'ensemble, les ménages qui ne disposent d'aucun enfant d'âge scolaire sont exclus de la mesure de ces quotients.

Au moment de l'enquête, certains enfants des mêmes groupes d'âge qui fréquentaient ne le font plus pour des raisons diverses. Afin d'approcher le lien entre arrêt de scolarisation et pauvreté nous avons donc calculé, au niveau de chaque ménage, les rapports entre les arrêts de fréquentation scolaire et l'ensemble de ceux qui ont fréquenté ou qui fréquentent encore à l'exclusion de ceux qui ont déclaré avoir arrêté pour une raison de fin d'étude<sup>4</sup> lorsque l'âge est supérieur à 17 ans.

Nous avons pu mesurer la pauvreté d'un ménage par un « Proxy » de niveau de vie à partir d'un indicateur composite basé sur la possession de ses biens, son accès aux caractéristiques sociales de base et les caractéristiques du logement qu'il occupe. En effet, il est parfois soutenu qu'un indice fondé sur la disponibilité de certains actifs physiques des ménages, a la capacité de constituer une bonne approximation de la richesse à long terme de ces derniers. Par exemple, Filmer et Pritchett (1999) admettent qu'un indicateur de cette nature est susceptible de prédire l'accès des enfants à l'éducation, aussi bien, voire mieux, que les dépenses par tête ajustées des ménages.

Notre objectif est de créer un indice qui est fonction croissante de chacune des variables retenues pour sa construction. La liste des variables prises en compte est donnée au tableau 1. Nous déterminons d'abord un poids pour chaque variable. Le vecteur des poids est ensuite multiplié par

<sup>3</sup> La faiblesse des effectifs des émigrants de retour multiple ou des immigrants d'entrée multiple ne nous a pas permis d'en constituer des catégories à part entière.

<sup>4</sup> A la fin du premier cycle du secondaire certains peuvent suivre une filière professionnelle dont la durée d'étude peut être inférieure à celle (3 ans minimum) du deuxième cycle du secondaire. Ce choix peut être volontaire sans avoir un lien direct avec l'absence de ressource

le vecteur des actifs possédés par les ménages (1 si le ménage en possède et 0 sinon), et le résultat est l'indicateur de richesse du ménage. Par hypothèse, nous supposons que cet indicateur de richesse est positivement corrélé avec le niveau de vie du ménage.

Tableau 1: Liste des variables retenues pour calculer l'indice de pauvreté des ménages

Rural et urbain	Rural seulement	Urbain seulement
Cuisine; Latrine; Mur en ciment; Sol fini (carreaux, ciment, marbre); Radio; Bicyclette; Mobyette; Télévision; Téléphone; Electricité;	Forage comme source d'eau; Fontaine comme source d'eau; Vendeur comme source d'eau; Charrette; Un seul ménage dans la concession; Toit en tôle	Zone lotie; Tôle avec plafond; Utilise le gaz ou le pétrole pour la préparation des repas; Parcelles mises en valeur; Parcelles non mises en valeur; Voiture; Magnétoscope; Réfrigérateur; Robinet partagé ou non; WC avec chasse d'eau; Poubelle privée ou commune avec service de ramassage.

L'estimation des poids uniques peut se faire de plusieurs manières. Ici, nous avons fait recours à l'analyse factorielle avec distinction des ménages urbains et des ménages ruraux. Intuitivement, l'analyse factorielle consiste à simplifier l'information disparate sur les actifs des ménages en un indicateur unique (le premier facteur commun ou indicateur de richesse) qui résume le mieux toute cette information (Sahn et Stifel, 2000).

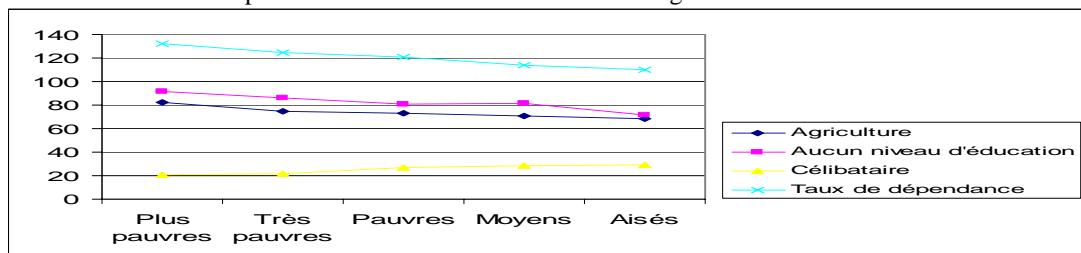
L'analyse utilise une pondération unique pour chaque milieu de résidence. En effet, étant donné que le type d'actifs détenus par les ménages urbains et ruraux est différent, de sorte que la présence d'un actif particulier chez un ménage rural n'a pas nécessairement la même signification que chez un ménage urbain, les analyses factorielles ont été réalisées séparément dans le milieu urbain et rural. Ensuite à l'intérieur de chaque milieu les valeurs de l'indicateur de niveau de vie ont été regroupées en cinq catégories de niveau de vie, chacune des catégories représentant un quintile. Indépendamment du milieu de résidence tous ceux qui appartiennent au même ordre de quintile se retrouvent donc dans la même classe.

Pour valider cet indicateur nous avons d'une part procéder à son croisement avec chacune des variables afin d'éviter l'utilisation de variables contradictoire et d'autre part tester sa cohérence avec les tendances généralement admises. Ainsi au graphique 1 nous remarquons que le niveau d'éducation atteint par les membres du ménage semble être négativement associé au niveau de vie. En d'autres termes, pour hommes et femmes, plus le niveau de vie du ménage augmente, moins on rencontre d'individus qui n'ont aucun niveau d'éducation en son sein. Comme l'éducation est l'un des facteurs essentiels pour avoir accès aux emplois formels non agricole, nous constatons que bien que l'agriculture demeure le secteur dominant quelque soit le niveau de vie du ménage, son intensité diminue avec l'augmentation du niveau de vie.

Le taux de dépendance est négativement associé au niveau de vie du ménage. Plus d'enfants de moins de 15 ans et/ou de personnes de plus de 64 ne favorise pas une amélioration des conditions de vie du ménage. Le maintien de jeunes adulte dans le ménage semble constituer une stratégie réussie de lutte contre la pauvreté. En effet, nous constatons que la proportion de célibataire dans le ménage est positivement associée au niveau de vie du ménage. En d'autres termes, plus il y a de jeunes célibataires dans le ménage plus le niveau de vie du ménage augmente. Dans le contexte burkinabé tout semble donc indiqué que les ménages font recours à une stratégie de survie qui certainement ne peut se faire en marge de la migration compte tenu de l'ampleur du

phénomène migratoire. On peut même faire l'hypothèse qu'il s'est développé un important réseau familial facilitant les allers-retours des migrants. Devant les besoins économiques et familiaux, certains membres migrent pour l'argent nécessaire pour boucler le budget familial alors que d'autres membres restent ou reviennent pour partager les responsabilités familiales. D'où viennent-ils ? Où partent-ils ?

Graphique 1 : proportion de personnes dans le ménage sans aucun niveau d'éducation, travaillant dans l'agriculture, célibataire et taux de dépendance selon le niveau de vie du ménage



#### 4) Provenance des migrants et destination des émigrants

##### 4.1) Provenance des émigrants de retour et des immigrants

De la population d'âge compris entre 15 et 64 ans, vivant au Burkina Faso en 2000, 29,1% ont au moins une fois résidée à l'étranger. Cette proportion tombe à 18,5% pour les femmes et passe à 41,9% pour les hommes. Pour hommes et femmes la plus grande majorité de ces migrants internationaux sont des émigrants de retour et très peu sont des immigrants soit respectivement 94,7% et 5,3% pour les premiers et 81,4% et 18,6% pour les derniers. D'où proviennent ces émigrants de retour et ces immigrants ?

La Côte d'Ivoire, pays limitrophe, occupe une place très importante dans ces mouvements internationaux vers le Burkina Faso. En effet, plus de 82% des migrants internationaux proviennent de ce pays. S'agissant des émigrants de retour respectivement 85%, 14% et 1% viennent de la Côte d'Ivoire, les autres pays limitrophes et tous autres pays. Pour les immigrants ces proportions sont respectivement 61%, 34% et 5%. D'une manière générale, la migration vers le Burkina Faso provient essentiellement des pays africains : 99,5% pour les émigrants de retour et 98% pour les immigrants.

Les immigrants sont-ils des étrangers ou des Burkinabés ? Ils sont largement des Burkinabés et plus particulièrement ceux en provenance de la Côte d'Ivoire. En effet, environ 97% des immigrants en provenance de ce pays se sont déclarés comme Burkinabés. Se sont donc des Burkinabés nés et grandis en Côte d'Ivoire et qui sont revenus dans le pays d'origine de leurs parents. Par ailleurs, 80%, 46% et 34% des immigrants en provenance respectivement des autres pays limitrophes, des pays non africains et des pays africains non limitrophes se sont déclarés comme Burkinabés. En somme, 88% des immigrants, toute provenance confondue, sont des Burkinabés.

S'agissant des émigrants de retour, la quasi-totalité de ceux en provenance de la Côte d'Ivoire ou des pays non africains se sont déclarés comme Burkinabés. Seulement 2% et 15% de ceux en provenance des pays limitrophes ou non ne se sont pas déclarés comme Burkinabés.

##### 4.2) Destination des émigrants

Le lieu de destination des émigrants (enregistrés comme ceux qui sont partis du pays pour ne plus revenir s'installer définitivement), est également très majoritairement la Côte d'Ivoire (94%) suivi de loin par les autres pays limitrophes (5%) et à peine 1% pour le reste. En contrôlant par la durée de séjour à l'étranger on ne note pas de grand changement quand au poids respectif des différents lieux de destination. Cependant, à l'intérieur des groupes on note une légère différence : la part des émigrants de longue durée augmente en passant de la Côte d'Ivoire aux pays non africains (21% à 34%). Suggérant que ceux qui partent loin restent plus longtemps.

Mais peut-on parler vraiment d'émigrants définitifs ? Environ 62% des émigrants ont une durée inférieure ou égale à 5 ans, 17% ont une durée comprise entre 6 et 10 ans et seulement 21% semblent avoir passé plus de 10 ans à l'étranger. Tout laisse croire que ceux au moins qui ont une durée inférieure à 5 ans sont des émigrants de retour potentiels.

#### 4.3) Origine et niveau de pauvreté du ménage

Dans leur ensemble, les immigrants se retrouvent plus dans les ménages aisés par rapport aux émigrants de retour et aux non migrants ; mais, la surprise vient du côté des émigrants de retour qui semblent être plus en retrait par rapport aux non migrants.

En provenance des pays lointains (non africains ou non limitrophes) immigrants et émigrants de retour se retrouvent d'une manière générale dans des ménages aisés ou moyens. C'est aussi le cas des immigrants en provenance de la Côte d'Ivoire alors que les émigrants de retour en provenance de ce pays se retrouvent peu dans les ménages aisés. En provenance des autres pays africains limitrophes les immigrants se retrouvent plus dans les ménages et dans une moindre mesure les émigrants de retour (Tableau 2).

S'agissant des émigrants, les déplacements vers la Côte d'Ivoire augmentent avec le niveau de richesse du ménage. Les migrations vers les pays limitrophes partent beaucoup moins des ménages aisés. A l'opposé ceux en partance pour les pays africains non limitrophes et des pays non africains semblent se compter plus dans les ménages aisés et moyens (tableau 2).

Tableau 2 : Pays de provenance ou de destination des migrants selon le niveau de pauvreté du ménage

Pays de provenance ou de destination	Niveau de pauvre du ménage					Total	Effectif
	Plus pauvres	Très pauvres	Pauvres	Moyen	Aisés		
<b>Pays de provenance des immigrants</b>							
Côte d'Ivoire	6.72	6.31	13.30	29.05	44.63	100.00	255
Autres pays limitrophes	19.92	23.20	19.90	20.22	16.76	100.00	168
Autres pays africains	0.00	6.20	4.51	22.86	66.43	100.00	24
Pays non Africains	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00	100.00	10
<b>Total</b>	<b>10.89</b>	<b>11.91</b>	<b>15.04</b>	<b>25.32</b>	<b>36.84</b>	<b>100.00</b>	<b>457</b>
<b>Pays de provenance des émigrants de retour</b>							
Côte d'Ivoire	15.24	19.01	20.95	20.74	24.06	100.00	1426
Autres pays limitrophes	21.09	15.40	18.12	19.00	26.39	100.00	275
Autres pays africains	10.60	6.34	6.33	23.84	52.90	100.00	34
Pays non Africains	0.00	0.00	20.58	25.94	53.49	100.00	39
<b>Total</b>	<b>15.93</b>	<b>18.33</b>	<b>20.46</b>	<b>20.55</b>	<b>24.73</b>	<b>100.00</b>	<b>1774</b>
<b>Pays de destination des émigrants</b>							
Côte d'Ivoire	14.21	14.56	17.29	27.19	26.75	100.00	1067
Autres pays limitrophes	22.17	16.17	23.02	28.79	9.84	100.00	103
Autres pays africains	20.20	4.57	26.34	11.86	37.02	100.00	18
Pays non Africains	0.00	6.62	32.91	31.48	28.99	100.00	28
<b>Total</b>	<b>14.50</b>	<b>14.56</b>	<b>17.68</b>	<b>27.25</b>	<b>26.01</b>	<b>100.00</b>	<b>1216</b>
<b>Non migrants</b>	<b>18.17</b>	<b>15.09</b>	<b>19.30</b>	<b>22.13</b>	<b>25.31</b>	<b>100.00</b>	<b>6414</b>

#### 5) Qui sont ces migrants ?

*Structure par sexe* : Les immigrants sont plus des femmes (65% de femmes contre 35% d'hommes) alors que les émigrants et les émigrants de retour se comptent plus parmi les hommes (respectivement 82% et 68% d'hommes contre 18% et 32% de femmes). Si cette structure reste inchangée quelque soit le lieu de provenance ou de destination, la forte proportion des femmes

immigrantes s'observe parmi celles qui proviennent des pays non africains (72%) et les plus fortes proportions d'émigrants et d'émigrants de retour d'hommes s'observent toutes parmi ceux en partance ou en provenance des pays africains non limitrophes (98,7% et 78,5%). Dans la population non migrante on compte plus femmes que d'hommes (61% contre 39%).

*Age moyen au départ ou à l'arrivée:* En comparant hommes et femmes, nous notons que si pour les non migrants les femmes semblent être plus âgées que les hommes, pour les migrants, quelque soit le lieu de provenance ou destination, les femmes sont en moyenne moins âgées que les hommes. Par ailleurs, les différences d'âge entre migrantes et non migrantes demeurent très élevées et parfois passent du simple au double. Les âges moyens des hommes en provenance des pays lointains sont très proches de celui des non-migrants. A l'arrivée, les immigrants en provenance de la côte d'Ivoire sont les plus jeunes suivies par les émigrants de retour en provenance des autres pays africains limitrophes ou non. Dans le dernier cas ils pourraient s'agir plus d'aller-retour pour raisons d'études supérieures qui venaient de prendre fin alors que dans le premier cas ont arrivent dans le pays d'origine du(es) parent(s) pour poursuivre des études universitaires. L'âge moyen au premier départ des émigrants de retour, hommes et femmes, est nettement inférieur à celui des émigrants (21 contre 24 ans pour les hommes et 19 contre 22 ans pour les femmes). Même si nous avons fait remarquer qu'il est fort probable que ces émigrants puissent être comptés par les retours de demain, il semble que ces derniers sont plus matures avant leur départ du pays que ceux déjà comptés parmi les migrants de retour (tableau 3).

*Durée de séjour à l'étranger :* En ce qui concerne les émigrants la durée de séjour à l'étranger est toujours en cours, pour les immigrants elle correspond à l'âge à l'arrivée et pour les émigrants de retour elle est la différence entre l'âge à l'arrivée et celui du départ. Elle est donc naturellement plus longue pour les immigrants et fonction de leur lieu de provenance et du sexe. S'agissant des émigrants de retour la durée ne semble pas être fonction du lieu de provenance chez les hommes alors que les femmes en provenance des pays lointain semblent passer moins de temps à l'étranger que celles qui viennent des pays limitrophes (tableau 3).

*Etat matrimonial :* les femmes immigrantes, les émigrantes et les non-migrantes se comptent plus parmi les mariées alors que les hommes sont plus célibataires. Les émigrants de retour, hommes et femmes se comptent plus parmi les mariés. Ce constat ne semble pas être le cas chez les hommes immigrants et émigrants lorsque le lieu de provenance est respectivement autres pays limitrophes et autres pays africains et pour les femmes immigrantes, émigrantes de retour ou émigrante en provenance respectivement des pays non africains, autres pays africains et autres pays limitrophes (tableau 3).

*Education :* pour hommes et femmes, les immigrants sont plus instruits que les émigrants, avec ou sans retour, et les non migrants. Cette différence semble être plus accentuée lorsque le lieu de provenance est plus lointain à savoir pays non africains ou non limitrophes. Il est communément admis que les migrants sont plus instruits que le reste de la population dont ils sont originaires. Ce constat ne semble pas s'être observé pour les émigrants en provenance ou à destination de la Côte d'Ivoire ou des pays limitrophes qui sont moins instruits que la population non migrante. Toutefois, indépendamment du lieu de provenance ou du lieu de destination les émigrants semblent être plus instruits que les émigrants de retour (tableau 3).

*Catégorie socioprofessionnelle :* Si le secteur agricole est le principal pourvoyeur d'emploi, les immigrants, hommes et femmes, se retrouvent moins dans ce secteur que le reste de la population ou les émigrants au moment de leur départ vers l'étranger. Ce secteur est quasi inexistant pour les immigrants, hommes et femmes, en provenance des pays africains non limitrophes et les pays non africains au profit du commerce et des cadres supérieurs/professions libérales. Au départ les migrants sont plus dans l'agriculture qu'à l'arrivée, mais au départ comme à l'arrivée les

migrants travaillent plus dans l'agriculture que les non migrants. En provenance de la côte d'Ivoire ou des pays limitrophes, les immigrants se déclarent plus au chômage ou comme des élèves/étudiants. En provenance des autres pays non africains les femmes migrantes de retour se distinguent par leur absence dans agriculture et une forte présence dans le commerce. Mais en partance pour les pays lointains se sont plus les femmes qui ne travaillent pas dans l'agriculture. Notons que la population non migrante, hommes et femmes, se retrouve essentiellement dans trois secteurs d'activités : agriculture, artisanat et commerce (tableau 3).

#### *6) Ménage, migration et pauvreté*

Les ménages exclus (0 ou 1 actif en leur sein) de la stratégie migratoire comme moyen de survie représentent 3,2% de l'ensemble alors qu'un tiers n'y ont pas fait recours malgré le potentiel d'actifs dont il dispose (au moins deux actifs en leur sein). Beaucoup plus du quart (28% : ménages ne disposant que d'émigrants de retour) ne semblent plus faire recours à cette stratégie alors qu'ils en avaient fait recours à un moment antérieur à la date de collecte. Les ménages qui sont encore dans le processus au moment de l'enquête représentent environ 36% de l'ensemble. Il s'agit de ceux au rang desquels on dénombre des émigrants et/ou des immigrants. En somme, environ 64% des ménages semblent avoir fait recours à la migration internationale alors que les migrants eux ne représentent que 30% de la population d'âge compris entre 15 et 64 ans.

Globalement en ce qui concerne les ménages sans migrants on peut conclure une diminution régulière de la part des très pauvres avec l'augmentation des actifs. C'est dire que ceux plus le nombre d'actifs augmente moins les ménages se classent parmi les plus pauvres. Cependant à l'opposé la relation semble être mitigée puisque les ménages avec moins de deux actifs se retrouvent plus dans la classe des aisés que ceux disposant de deux ou trois actifs (tableau 4).

Par ailleurs, ceux qui disposent d'un potentiel important d'actifs, cinq actifs ou plus, ne sont pas restés toujours plus pauvres que ceux qui en ont fait recours à la migration. D'une manière générale leur situation semble être meilleure à celle des ménages qui ne disposent seulement que des émigrants et se classent mieux parmi les aisés que les ménages disposant seulement d'émigrants de retour (valeur modale de la répartition des ménages).

L'utilisation optimale de la stratégie migratoire, comme stratégie de survie, est notée chez les ménages qui disposent des émigrants de retour, des émigrants et des immigrants. Lorsque cet optimum est atteint, plus de 72% de ces ménages se classent parmi les classes moyennes et ou aisées (tableau 4). Ce sont des ménages qui perpétuent la migration comme moyen de diversification des ressources par la multiplication des secteurs d'activités et de la localisation de leurs membres. Ainsi les émigrants qui ne sont plus revenus et qui ont probablement créés d'autres ménages dans les pays d'accueil sont toujours considérés, avec leur nouveau ménage formé ailleurs, comme faisant parti intégrante du ménage du pays d'origine. Tout cela se tient par une solidarité agissante et le respect d'une hiérarchie bien établie entre les membres du ménage.

Nous pouvons faire l'hypothèse que les ménages composés d'immigrants et d'émigrants de retour sont issus essentiellement des retours de ménages (émigrants qui reviennent avec leurs enfants nés hors du pays). Il peut s'agir d'un déplacement en totalité ou en parti des membres du ménage résidant à l'extérieur. Environ 70% de ce type de ménages se classent parmi les moins pauvres. Les migrations temporaires, ou encore le retour définitif du ménage, ne semblent s'opérer qu'après une amélioration des conditions de vie du ménage dans le pays d'origine de ses membres.

Tableau 3: Répartition de la population par caractéristique socioéconomiques selon le statut migratoire, le lieu de provenance et le sexe

	Pays de provenance des immigrants et des émigrants de retour et de destination des émigrants												
	Immigrants				Emigrant de retour				Emigrants				Non migrant
	RCI	APL	PNL	Total	RCI	APL	PNL	Total	RCI	APL	PNL	Total	
<b>Etat matrimonial</b>	<b>Homme</b>												
Célibataire	69,3	30,3	57,7	58,3	16,0	18,4	18,1	16,3	66,3	70,6	36,3	66,2	52,5
Marié	29,9	56,1	42,3	37,5	82,3	79,5	77,1	81,8	33,2	29,4	30,9	33,2	45,8
V/S/D	0,8	13,7	0,0	4,2	1,8	2,1	4,8	1,9	0,5	0,0	32,8	0,6	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Etat matrimonial</b>	<b>Femme</b>												
Célibataire	19,0	10,2	45,4	16,9	0,6	3,7	30,2	1,3	27,2	65,1	–	28,9	16,4
Marié	79,8	81,6	44,3	78,7	90,7	79,2	54,7	88,8	72,5	34,9	–	70,8	78,0
V/S/D	1,3	8,2	10,3	4,3	8,7	17,2	15,2	9,9	0,4	0,0	–	0,3	5,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	–	100,0	100,0
<b>Niveau d'éducation</b>	<b>Homme</b>												
Aucun	42,7	59,0	18,2	46,1	86,4	88,6	40,7	86,1	77,4	76,7	34,8	77,0	72,6
primaire	19,8	16,4	5,8	18,3	11,8	7,7	7,0	11,2	20,9	17,0	33,3	20,8	15,8
Secondaire	26,3	13,1	20,4	22,5	1,5	2,1	18,1	1,8	1,7	5,5	12,8	2,0	10,9
Supérieur	11,2	11,6	55,6	13,1	0,3	1,6	34,2	0,9	0,0	0,9	19,1	0,3	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Niveau d'éducation</b>	<b>Femme</b>												
Aucun	77,8	74,0	21,5	73,6	91,9	96,6	24,5	91,9	88,7	80,0	–	87,6	84,9
primaire	15,1	14,3	9,5	14,5	5,7	1,9	11,7	5,3	10,6	6,7	–	10,4	9,8
Secondaire	6,7	11,3	50,0	10,5	2,3	1,5	47,1	2,6	0,7	11,7	–	1,8	5,2
Supérieur	0,5	0,3	19,0	1,3	0,1	0,0	16,8	0,2	0,0	1,7	–	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	–	100,0	100,0
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>	<b>Homme</b>												
agriculture	39,5	42,2	0,0	38,6	88,6	80,0	32,2	86,7	94,0	81,7	44,6	92,9	76,1
artisanat	6,0	15,6	9,2	8,7	3,1	3,7	5,5	3,2	2,3	2,0	2,2	2,3	5,0
commerce	2,2	7,9	25,5	4,7	2,2	9,2	11,4	3,3	1,0	0,6	14,5	1,1	4,2
Fonction publique	5,4	1,9	15,8	4,2	0,3	1,0	22,6	0,7	0,3	0,0	3,6	0,3	2,9
Profession libérale/cadre supérieur	4,1	6,1	23,5	6,1	0,4	1,1	20,8	0,7	0,0	2,1	6,2	0,2	0,6
Chômeur	13,1	2,8	0,0	9,7	2,0	0,1	3,6	1,8	0,1	0,7	0,4	0,1	0,7
Autres actifs	4,6	8,1	0,1	5,4	2,0	2,3	0,0	2,0	0,2	5,9	4,9	0,5	3,0
Elève/étudiant	24,2	15,4	20,1	21,7	0,1	0,2	2,6	0,1	1,9	6,8	23,7	2,3	6,7
Autres inactif	1,0	0,0	5,8	0,9	1,3	2,4	1,3	1,5	0,4	0,2	0,0	0,3	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>	<b>Femme</b>												
agriculture	47,9	33,8	0,0	40,2	70,7	73,2	3,3	70,4	84,2	28,5	–	81,0	69,6
artisanat	3,1	10,1	0,0	5,6	6,7	6,5	0,0	6,6	4,7	0,0	–	4,5	6,4
commerce	14,0	38,5	40,0	24,5	12,2	8,9	24,6	11,9	4,0	0,0	–	3,8	12,2
Fonction publique	0,6	2,9	7,1	1,8	0,1	0,0	12,4	0,2	0,1	0,0	–	0,1	0,9
Profession libérale/cadre supérieur	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	22,0	0,3	0,0	0,0	–	0,2	0,1
Chômeur	0,0	1,6	0,0	0,6	0,2	0,0	3,7	0,2	0,1	–	–	–	0,3
Autres actifs	5,4	3,2	0,0	4,3	1,0	3,5	4,1	1,4	0,7	2,6	–	0,2	1,8
Elève/étudiant	4,5	0,0	45,8	4,8	0,2	0,6	10,5	0,4	6,2	15,0	–	1,8	3,0
Autres inactif	24,4	9,9	7,1	18,1	9,0	7,2	19,5	8,9	–	53,9	–	8,5	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	–	100,0	100,0
<b>Age moyen</b>													
Au départ homme					21,5	20,4	22,4	21,4	24,4	22,5	25,7	24,3	
Au départ femme					19,1	20,0	21,8	19,3	21,8	19,9	–	21,7	
A l'arrivée homme	18,2	26,7	27,8	20,9	25,5	23,9	25,6	25,3					28,1
A l'arrivée femme	17,2	19,7	21,2	18,3	24,8	26,8	24,3	25,1					31,4
<b>Effectif homme</b>	<b>91</b>	<b>59</b>	<b>17</b>	<b>167</b>	<b>949</b>	<b>204</b>	<b>52</b>	<b>1205</b>	<b>864</b>	<b>84</b>	<b>38</b>	<b>986</b>	<b>2703</b>
<b>Effectif femme</b>	<b>164</b>	<b>109</b>	<b>17</b>	<b>290</b>	<b>477</b>	<b>71</b>	<b>21</b>	<b>569</b>	<b>203</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>230</b>	<b>3711</b>

RCI: République de Côte d'Ivoire; APL: Autres pays limitrophes; PNL: pays non limitrophes; \_ : effectif &lt;10

Les ménages qui regroupent en leur sein des émigrants et des immigrants se retrouvent essentiellement parmi les aisés et dans une moindre mesure parmi les plus pauvres. C'est dire qu'ils se partagent entre les deux classes extrêmes. Il est fort probable que ce soit les ménages qui accueillent les enfants renvoyés au pays d'origine par les émigrants qu'ils considèrent toujours des leurs ou se sont les enfants revenus qui forment un ménage et considère les parents restés comme

étant membre de leur ménage. Les deux positions extrêmes occupées par ces ménages pourraient s'expliquer par le succès ou l'échec de la migration. L'extrême pauvreté s'accorde plus à un émigrant qui n'a pas pu sortir ses enfants et sa famille d'origine de l'extrême pauvreté lui-même étant toujours resté pauvre suite à sa migration. Les enfants revenus se retrouvent pauvres dans un ménage qu'ils ont créé ou dans le ménage d'origine de leurs parents. A l'opposé, ce sont ceux qui ont réussi leur migration, ou du moins, celui des enfants à qui ils ont permis d'avoir une bonne éducation et/ou d'un bon savoir faire. Ces derniers sont venus s'installer soit dans leur propre compte soit dans le ménage d'origine de leur parent dont les conditions de vie se sont améliorées grâce à son soutien à partir de l'étranger.

Les ménages qui disposent d'émigrants et d'émigrants de retour se retrouvent essentiellement dans les trois classes : pauvre, moyen et aisés. C'est le cas par exemple ou une migration circulaire est organisée au tour d'un membre installé de façon définitive à l'étranger. Dans ce contexte, l'émigrant de retour peut ne pas travailler pour son propre compte mais appui seulement le parent déjà installé dans la réalisation des ses activités. Souvent une telle pratique limite la diversification des sources de revenus et les envoies de l'émigrant qui souvent se contente plus de la main d'œuvre qu'il reçoit des migrants qu'il accueille. Pour continuer à avoir cette main d'œuvre le minimum est fait pour les sortir de l'extrême pauvreté.

Les ménages ne disposant que des immigrants se classent moins dans la classe des plus pauvres. Ce type de ménages ressemble plus à l'expression de solidarité entre les familles qu'une stratégie de lutte contre la pauvreté. En effet, il pourrait s'agir des ménages qui, par la solidarité familiale, acceptent d'accueillir les enfants d'émigrés qui ne faisaient pas parti de leur ménage à leur départ vers l'étranger. Ce retour au pays d'origine des parents étant souvent motivé par la poursuite des études au niveau universitaire.

Tableau 4: Répartition des ménages par statut migratoire selon le niveau de vie

Statut migratoire du ménage	Plus pauvres	Très pauvres	Pauvres	Moyens	Aisés	Total	Effectif
Sans migrant et 0 ou 1 actif	36,5	15,4	12,4	16,2	19,5	100	212
Sans migrant et 2 actifs	31,7	19,5	19,3	16,1	13,3	100	666
Sans migrant et 3 actifs	24,5	17,1	26,5	18,3	13,7	100	312
Sans migrant et 4 actifs	23,5	14,2	15,4	19,8	27,0	100	201
Sans migrant et 5 actifs ou plus	19,8	12,4	13,5	23,1	31,2	100	254
Avec émigrant(s)	22,5	15,1	18,6	27,3	16,6	100	265
Avec immigrant(s)	18,4	21,3	18,4	19,3	22,7	100	230
Avec émigrant(s) de retour	21,2	20,2	23,7	16,6	18,5	100	876
Avec émigrant(s)+Immigrant(s)	26,5	5,6	7,8	16,1	44,0	100	33
Avec émigrant(s)+émigrant(s) de retour	14,4	16,6	21,3	25,8	21,9	100	360
Avec immigrant(s)+émigrant(s) de retour	6,1	9,3	14,1	40,1	30,4	100	63
Avec émigrant(s)+émigrant(s) de retour + immigrant(s)	4,3	7,3	15,7	22,4	50,3	100	45
Total	21,8	17,3	20,4	20,4	20,0	100	3517

Les ménages qui disposent en leur sein seulement des émigrants de retour ou seulement des émigrés semblent moins sortir de la pauvreté que les autres catégories de ménages avec ou sans migrants. Les premiers se retrouvent beaucoup moins dans les classes moins pauvres, les seconds ne semblent présenter qu'une légère concentration dans la classe moyenne. Ce qui laisse penser que la stratégie migratoire pour se soustraire de la pauvreté est peu fructueuse pour ces deux types de ménages. Dans le premier cas il pourrait s'agir d'émigration non réussie et qui à amener

les autres membres du ménage à renoncer à un départ vers l'extérieur, ou encore, et c'est le plus probable, ceux qui quittent un milieu rural extérieur pour un autre au Burkina et qui investissent moins dans l'équipement de leur maison ou dans les infrastructures socio de base. Dans le dernier cas il peut s'agir d'une rupture entre le migrant et sa famille d'origine ou une mauvaise gestion des envoies du migrant.

### 7) Ménage, migration et scolarisation

La scolarisation des enfants d'âge compris entre 6 et 12 ans est fortement associée au niveau de vie du ménage et sa composition. Ainsi, en général, les enfants des ménages sans migrants fréquentent moins par rapport à ceux avec migrants. Seuls les ménages avec émigrants et/ou émigrants de retour semblent parfois être en retrait par rapport aux ménages sans migrants. Pour garçons et filles, les plus forts taux de fréquentation scolaires s'observent parmi les ménages avec migrants. Chez les filles le plus fort taux d'arrêt s'observe pour les enfants des ménages avec immigrants et émigrants de retour alors que chez les garçons c'est du côté des ménages qui présentent beaucoup d'actifs (5 ou plus) (tableau 5).

Les ménages où on y rencontre les trois types de migrants ou ceux avec seulement des immigrants se distinguent par de forts taux de fréquentation scolaire et de faibles taux d'arrêt. Cependant, les premiers semblent accorder plus d'importance à la scolarisation des garçons (le taux fréquentation est deux fois plus élevé que celui des filles) et les seconds à la scolarisation des filles (le taux de fréquentation est légèrement supérieur à celui des garçons). A l'opposé on trouve les ménages avec émigrants seulement qui présentent les plus faibles taux de fréquentation et de forts taux d'arrêt pour garçons et filles (tableau 5).

Pour les ménages avec émigrants de retour et immigrants et ceux ne comptant que des émigrants de retour les taux d'inscription des filles et des garçons sont relativement élevés et du même ordre. Cependant par la suite respectivement 40% et 23% des filles arrêtent de fréquenter alors que le taux d'arrêt des garçons est presque nul (tableau 5).

Le plus faible taux d'inscription des filles s'observe dans les ménages qui présentent en leur sein des émigrants et des émigrants de retour. Mais une fois inscrite le taux d'arrêt est nul alors qu'il est de l'ordre de 16% du côté des garçons ramenant leur taux de fréquentation juste au niveau de la moyenne nationale.

Tableau 5 : Fréquentation et arrêt scolaire par statut migratoire du ménage selon le groupe d'âge et le sexe

Statut du ménage	6-12 ans				13-19 ans			
	Fréquentation		Arrêt		Fréquentation		Arrêt	
	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon
Sans migrant et 0 ou 1 actif	20,4	16,6	15,4	0,0	0,0	18,6	100,0	31,2
Sans migrant et 2 actifs	35,1	28,1	4,0	11,8	23,6	23,2	55,9	34,4
Sans migrant et 3 actifs	27,9	34,8	12,1	9,4	22,3	24,8	44,5	44,7
Sans migrant et 4 actifs	29,9	40,6	12,3	3,6	22,3	26,0	40,9	39,8
Sans migrant et 5 actifs ou plus	25,2	23,5	6,4	42,5	31,3	27,2	36,4	44,8
Avec émigrant(s)	21,0	22,3	21,7	27,2	11,4	16,2	49,4	61,9
Avec immigrant(s)	47,6	42,7	8,3	3,8	36,6	41,9	41,2	25,7
Avec émigrant(s) de retour	19,4	31,3	23,5	11,1	11,3	25,1	66,0	42,4
Avec émigrant(s)+Immigrant(s)	30,7	39,0	0,0	24,9	27,6	30,9	39,9	64,5
Avec émigrant(s)+émigrant(s) de retour	22,3	37,7	12,4	15,7	10,9	17,1	53,8	54,7
Avec immigrant(s)+émigrant(s) de retour	27,6	45,2	40,3	0,2	43,0	45,9	14,8	41,9
Avec émigrant(s)+émigrant(s) de retour + immigrant(s)	31,4	78,1	0,3	1,9	55,8	34,6	22,2	48,6
Total	24,2	33,0	15,2	15,1	17,3	23,0	50,7	47,7

S'agissant de la scolarisation des enfants d'âge compris entre 13 et 19 ans l'ordre entre ménages avec ou sans migrants ou entre garçons et filles semble être bouleversé par comparaison à celui observé précédemment. Si les ménages sans actifs demeurent toujours les plus en retrait : entre 13 et 19 ans aucune fille ne fréquente et seulement 19% des garçons fréquentent ; les ménages avec cinq actifs ou plus améliorent leurs positions dans le classement (tableau 5). Aussi, les autres catégories de ménages sans migrants, se placent, pour filles et garçons, devant les ménages avec émigrants et/ou émigrants de retour seulement.

Pour les forts taux de fréquentation scolaire les ménages avec émigrants de retour et immigrants rejoignent les deux autres à savoir les *ménages où on y rencontre les trois types de migrants* ou ceux avec *seulement des immigrants*. Pour tous ces trois types de ménages l'ordre entre filles et garçons semble connaître un profond changement. Pour les premiers les filles rejoignent le classement habituel avec un fort taux d'arrêt (41% contre 26%). Pour les deux derniers, c'est une situation inverse qui semble s'observer. En raison de forts taux d'arrêt chez les garçons, le taux de fréquentation des filles est rendu supérieur ou égal à celui des garçons. Les plus forts taux d'arrêt, pour filles et garçons, s'observent dans les ménages avec émigrants et/ou émigrants de retour.

### *Conclusion*

Au Burkina, la migration internationale occupe une place importante dans les stratégies de survie des ménages et des individus. Toutefois, même si dans l'ensemble, la mobilisation du « stock » de membres disponibles semble être un moyen utilisé pour améliorer les conditions de vie du ménage, le tiers des ménages n'a jamais fait recours à la migration internationale.

Nos résultats montrent d'une part l'existence d'un lien entre le type de migrants et le niveau de pauvreté du ménage et d'autre part, entre le lieu de provenance ou de destination et le niveau de pauvreté du ménage. Les immigrants semblent se retrouver moins dans les ménages pauvres et, indépendamment du type de migrants ceux en provenance des pays non africains ou de pays africains non limitrophes semblent se retrouver plus dans les ménages aisés.

Très probablement à cause des coûts élevés des voyages vers les pays non africains, les ménages très pauvres semblent être exclus de l'envoie d'un des leurs vers ces pays. Cependant, il semble que ce n'est pas seulement le niveau de vie du ménage qui rentre en jeu. En effet, si certains des ménages très pauvres parviennent à partir vers les pays non africains ou non limitrophes cela pourra être dû à une aide en provenance de la famille élargie et/ou des amis et connaissances. Fleischer (2007) rapporte que le départ des Camerounais vers l'Allemagne une telle solidarité semble s'observer.

Les immigrants sont des jeunes Burkinabés, contrairement à toute attente, qui font parti de la population la plus instruite, travaillent moins dans l'agriculture mais qui se comptent plus parmi les femmes mariées que des hommes célibataires. Les émigrants, de retour ou non, se classent en deux groupes en fonction de leur lieu de provenance. Ceux en provenance ou à destination des pays lointains (pays non africains ou non limitrophes) sont : plus âgés au départ et/ou à l'arrivée, plus instruits, ont plus de responsabilités familiales (plus mariés), et travaillent moins dans l'agriculture à l'arrivée que les non migrants, les autres émigrants en partance ou en provenance de la Côte d'Ivoire ou des pays limitrophes. En provenance ou en partance pour la Côte d'Ivoire et des autres pays limitrophes les émigrants sont moins instruits et travaillent plus dans l'agriculture que tout le reste de la population.

Les ménages qui déclarent avoir en leur sein à la fois des immigrants, des émigrants de retour et/ou des émigrants sont ceux qui semblent être les moins pauvres. Malheureusement ces derniers ne constituent qu'à peine 4% de l'ensemble des ménages. Les répercussions de la migration

internationale sur le niveau de pauvreté du pays deviennent alors moins perceptibles puisque la majorité des ménages qui y font recours ne semble pas mieux s'en sortir que les ménages sans migrants. D'ailleurs les ménages avec émigrants de retour seulement, les plus nombreux sont en retrait par rapport au non migrants.

C'est aussi au sein de cette faible proportion de ménages aisés que les enfants, filles et garçons, semblent être mieux scolarisés. Les ménages qui se replient à l'utilisation de la migration internationale, ceux avec beaucoup de dépendant, ceux qui n'ont que les émigrants sans retour sont aussi ceux donnent moins de chances de scolarisation aux enfants et pendant qu'ils sont également les plus pauvres. Tout laisse donc à croire que les enfants des pauvres, les plus nombreux, resteront pauvres à leur tour. Cette transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre justifierait la pauvreté endémique qui ne s'explique pas simplement par les niveaux d'éducation atteints mais reflète également des ressemblances dans des traits comme l'orientation vers l'avenir, le sens d'efficacité personnelle, le sens du travail bien fait, et la prise de risques qui influencent l'accumulation des richesses et dont ne semblent pas se soustraire les ménages aisés (Moore,2001). Pour lutter contre la pauvreté, non seulement il est nécessaire d'aboutir à un changement du rôle que joue la Côte d'Ivoire il faut éviter de cultiver la pauvreté en bannissant certaines croyances, attitudes et comportements face à l'adversité du climat.

## **Bibliographies**

**Adams, R.H., 1993**, "The Economic and Demographic Determinants of International Migration in Rural Egypt", *Journal of Development Studies* 30 (1): 146-167.

**Cordell D., Gregory J., et Piché V., 1996**, *Hoe and wage. A social History of a circular migration system in West Africa*, Boulder, Westview press, 384p.

**Coulibaly S., Gregory J., Piché V., 1980** « *Les migrations voltaïques. Tome I : Importance et ambivalence de la migration voltaïque* », CRDI, CVRS, INSD, 144p.

**Banque Mondiale, 2006**, *Global Economic Prospects: Economic Implications of Remittances and Migration*, Washington DC

**Barham, B. M. C. et Sigelko, W., 1995**, "Agro-Export Production and Peasant Land Access: Examining the Dynamic between Adoption and Accumulation", *Journal of Development Economics* 46:85-107.

**Borjas, G., 1989**, "Immigrant and Emigrants Earnings: A Longitudinal Study." *Economic Inquiry* 27: 21-37.

**Borjas, G., 1991**, "Immigration and Self-Selection", in John M. Abowd and Richard B. Freeman (eds) *Immigration Trade and the Labor Market*. Chicago: University of Chicago Press, pp. 29-76.

**Chiswick, B. R., 1986**, "Human Capital and the Labour Market Adjustment of Immigrants: Testing Alternative Hypothesis", *Research in Human Capital and Development* 4:1-26.

**Chiswick, B. R., 1999**, "immigration Policy and Immigrant Quality." *American Economic Review* 89(2): 181-185.

**Constant, A., et Douglass S. Massey, 2003**, “Self-Selection, Earnings and Out-Migration: A Longitudinal Study of Immigrants to Germany”, *Journal of Population Economics* 16: 631-653.

**de Haan, A., 1999**, "Livelihoods and Poverty: The Role of Migration – A Critical Review of the Migration Literature." *Journal of Development Studies* 36(2): 1-47.

**Delaunay, V., 2006**, « relations entre la pauvreté, la migration et les mobilités: dimensions territoriale et contextuelle », communication à la réunion des experts sur les questions de population en Amérique Latine et aux Caraïbes, novembre 2006, Santiago, Chili

**Dercon, S., 1996** “Risk, Crop Choice, and Savings: Evidence from Tanzania”, *Economic Development and Cultural Change* 44(3): 485-514.

**Fall A.S., 2003** , *Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine*, BIT Genève, 48p (Cahier de migrations internationales).

**Filmer, D., Pritchett, L., 1999**, *The effect of household wealth on educational attainment around the world: demographic and health survey evidence*, Washington, mimeo, Decrg, Banque Mondiale.

**Fleischer A., 2007**, “family, obligations, and migration: the role of kinship in Cameroon”, *Demographic Research*, vol 16, p: 413-440;

**Hunt, J., 2004**, “Are Migrants More Skilled Than Non-Migrants? Repeat, Return, and Same Employer Migrants”, *Canadian Journal of Economics* 37(4): 830-848.

**INSD, 2003**, *La pauvreté en 2003*, Ministère de l'économie et du développement, Ouagadougou, Burkina Faso

**Kennan, J., et James R. Walker, 2003**, “The Effect of Expected Income on Individual Migration Decisions”, *NBER Working Paper* 9585.

**Kothari, U., 2002**, “Migration and Chronic Poverty”. Chronic Poverty Research Centre, working Paper No 16, Institute for Development Policy and Management, University of Manchester.

**Lalou R., 1996**, « les migrations internationales en Afrique de l'Ouest face à la crise », in : *Crise et population en Afrique* (J . Coussy et J. Valin eds), les études du CEPED n° 13, 580p.

**Lucas, R. E., 1997**, “Internal Migration in Developing Countries”, in M. Rosenzweig and O. Stark (eds) *Handbook of Population and Family Economics, Vol. 1B*. Amsterdam: Elsevier Science Publishing.

**Lindqvist S., Tengberg A., 1993**, “New evidence of desertification from case studies in northern Burkina Faso, *Geografiska Annaler, Series A, Physical geography* 75(3) pp. 127-135.

**Mathieu P., 1994**, “Mouvements de population et transformations agricoles: le cas du Burkina Faso”, in : *migration et accès à la terre au Burkina Faso* (Laurent P.J. et al. Eds), Louvain-la-Neuve/Paris (Academia/ l’Harmattan).

**McCormick, B. et Wahba, J., 2000**, *Return Migration and Entrepreneurship in Egypt*. University of Southampton, UK.

**McKenzie, D. et Rapoport, H., 2004** “Network Effects and the Dynamics of Migration and Inequality: Theory and Evidence from Mexico”, *BREAD Working Paper 063*.

**Moore K., 2001**, “Frameworks for understanding the intergenerational transmission of poverty and well-being in developing countries”, *Chronic Poverty Research Centre working paper 8*.

**Somé P., 1991**, « L’émigration des Burkinabé de 1960 à 1985 : Analyse des retombées démographiques et socio-économiques », in : *POP Sahel n° 16*, avril 1991.

**Sahn, D. et D. Stifel, 2000**, "Poverty Comparisons Over Time and Across Countries in Africa". *Photocopied Document*, Ithaca: Cornell Food and Nutrition Policy Program, Cornell University.

**Sabates-Wheeler, R., R. Sabates et A. Castaldo, 2005**, “Tackling Poverty-Migration Linkages: Evidence from Ghana and Egypt”. *Working paper, Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty*: 48.

**Skeldon, R., 2002**, "Migration and poverty." *Asia-Pacific Population Journal* 17(4): 67-82.

**TOURE M., 2004**, *genre, famille et migration en Afrique de l’Ouest : Quelques aspects socioculturels de la migration féminine au sein de l’UEMOA*, Communication présentée à la session Régionale sur l’Afrique

**Tunali, I., 2000**, “Rationality of Migration”, *International Economic Review* 41 (4): 893-920.

**Waddington, H. et Sabates-Wheeler, R., 2004**, “Poverty, Vulnerability and Migration Choice”. *Working Paper Series WP-T3*, University of Sussex.